

ATTESTATION D’AFFICHAGE

Il est procédé, depuis le 1^{er} juillet 2022, à l’affichage, au siège de la Métropole Nice Côte d’Azur sur les panneaux habituels, et sur le site de la Métropole Nice Côte d’Azur www.nicecotedazur.org, dans la rubrique : La Métropole / publications et marchés / affichage légal des actes réglementaires, de l’ avis au public relatif à la clôture de la concertation publique de la déclaration de projet, Centrale photovoltaïque - commune de Levens, le vendredi 8 juillet 2022.

Nice, le 1 / 1 JUIL. 2022

**Pour le Président et par délégation de signature,
Le Directeur des Assemblées,**



Nadège AVALLET